

que certains producteurs ont fait des demandes initiales de carnets de permis à la Commission du blé. Ils attendent toujours ces carnets. Combien de temps faudra-t-il encore pour les préparer? Le ministre s'assurera-t-il que ces carnets de permis seront expédiés, car ces producteurs ne peuvent maintenant faire aucune livraison?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Si le député peut me signaler un exemple du retard dont il parle, je serai heureux de me renseigner plus à fond à ce sujet et de m'en occuper. Le gros des livrets de permis a sûrement atteint les requérants en temps utile. On les avait en effet adressés aux producteurs. En outre, plusieurs demandes tardives ont également reçu une réponse. J'accueillerai avec plaisir tout renseignement sur des cas particuliers.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CHÔMAGE ET LES COURS DE FORMATION DES ADULTES

M. A. D. Hales (Wellington): Je voudrais demander au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de bien vouloir répondre à la question que je lui posais le 9 octobre dernier. Il s'agit d'une directive, dont j'ignore si elle provient ou non de son ministère, ordonnant aux bureaux de la main-d'œuvre d'accepter moins de demandes des chômeurs désireux de suivre des cours de formation aux adultes, à cause des fortes pressions exercées sur le budget par le taux élevé du chômage.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je me suis enquis de la chose, monsieur l'Orateur, auprès de mes fonctionnaires qui n'ont, bien entendu, jamais entendu parler d'une telle directive. Vu la déclaration du ministre des Finances à la Chambre, il y a quelques jours, le député devrait savoir ceci: non seulement le budget des dépenses n'a pas été rogné, mais on y a ajouté des fonds supplémentaires pour le recyclage de la main-d'œuvre cette année.

* * *

LES PORTS

L'ADMINISTRATION DESTINÉE AU PORT DE CHURCHILL

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question pour le ministre des Transports. Peut-il nous dire si une administration portuaire a été créée pour le port de Churchill dans le cadre du concept de la gestion des ports nationaux?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, aucun service administratif n'a été créé. Je suis cependant entré en rapports avec le premier ministre du Manitoba. Je lui ai signalé que nous serions heureux d'examiner le cas du port de Churchill dans le cadre de la mise en application des nouvelles propositions actuellement étudiées par différents conseils portuaires dans tout le pays. Je dois, sous peu, rencontrer le premier ministre du Manitoba et ses représentants à ce sujet.

M. Simpson: Lorsqu'on s'occupera d'établir une administration portuaire à Churchill, le ministre fera-t-il en sorte que des gens de l'endroit en fassent partie?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, l'un des principaux objectifs du nouveau plan est d'assurer une autonomie locale maximum. Ce sera le cas pour Churchill et d'autres ports.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE RELÈVEMENT DES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS DE HONG KONG ET DE LEURS VEUVES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné que les propositions en vue de relever les pensions des anciens combattants de Hong Kong et de leurs veuves ont toujours rallié l'assentiment général, le ministre prévoit-il qu'une mesure législative sera présentée sous peu à la Chambre à ce sujet?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Oui, monsieur l'Orateur, on prépare actuellement une mesure législative à ce sujet. Je ne suis pas en mesure de prévoir exactement quand elle sera présentée à la Chambre mais, en ce qui me concerne, le plus tôt sera le mieux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire. Si la mesure législative sur les anciens combattants accusait un retard inhabituel, serait-il possible de présenter plus tôt celle concernant les anciens combattants de Hong Kong?

L'hon. M. Dubé: Je ne m'attends à aucun retard imprévu. Cette mesure sera présentée à la Chambre avant longtemps, et j'espère alors pouvoir compter sur la collaboration de tous les députés, y compris celui qui a soulevé cette question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous pouvez y compter.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE CONTINGENTEMENT DE CERTAINES IMPORTATIONS CANADIENNES AUX ÉTATS-UNIS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Je veux poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le sujet lui a été déféré par le ministre du Revenu national le 14 octobre. Je puis sans doute répéter ma question. Le gouvernement a-t-il présenté des instances au gouvernement des États-Unis pour protester contre le bill commercial H.R. 18970 dont le Congrès est actuellement saisi et qui tend au contingentement de plusieurs importations canadiennes d'importance vitale pour notre économie?